

DÉPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE

MAS-GRENIER

PLAN LOCAL D'URBANISME

Maîtrise d'oeuvre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
GRAND SUD
TARN-ET-GARONNE

MODIFICATION N°3

Approuvée le

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
ZOOM URBAIN

Commune 1/2500e

4.1

ZONES DU PLU

UA : bourg ancien

UB : zone d'extension naturelle du bourg

UC : zone d'habitat pavillonnaire

UE : zone destinée à l'accueil d'activités industrielles, artisanales ou commerciales

1AUa : secteur destiné à accueillir de l'habitat dont la typologie est proche de la zone UB

1AUb : secteur destiné à accueillir de l'habitat dont la typologie est proche de la zone UC

1AUe : secteur destiné à accueillir des activités industrielles, artisanales et commerciales

2AU : zone à urbaniser future, insuffisamment ou non desservie par des équipements

A : zone agricole

N : zone naturelle

Nh : secteur à caractère naturel destiné à conforter les hameaux identifiés

PRESCRIPTIONS

Secteur soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Emplacement Réservé (se reporter à la liste ci-dessous)

Elément de Paysage à préserver, soumis à autorisation de défricher

PPRI du Bassin de la Garonne (approuvé le 06/11/2000)

Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme (se reporter à la liste ci-dessous)

Eléments de patrimoine à préserver (se reporter à la liste ci-dessous)

Point de vue à préserver

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS					
Número	Localisation	Parcelle	m²	Objet	Bénéficiaire
1	LA GRESE	D.1119	750	Extension Station d'épuration	Commune
2	LA GRESE	D.711	1700	Espace public	Commune
3	BOURG	D.273 274 275 276 1091 1100 1101	320	Création de voirie	Commune
4	BOURG	D. 317 322	180	Accès voirie	Commune
5	BOURG	D.885	460	Accès voirie	Commune
6	BOURG	D.1243	180	Accès voirie	Commune
7	CONTARD	C.9	770	Création de voirie	Commune
8	TRINQUE TEULE	C.63	960	Création de voirie	Commune
9	TRINQUE TEULE	B.53 54	900	Création de voirie	Commune
10	CIMETIERE	D.1214 1215	20000	Equipement public	Commune
11	CIMETIERE	D.13	1186	Accès voirie	Commune
12	CIMETIERE	D.524 525	100	Accès voirie	Commune
13	SAINT-AIGNAN	D.507	150	Accès voirie	Commune
14	SAINT-AIGNAN	D.502	150	Accès voirie	Commune
15	SAINT-AIGNAN	D.500	150	Accès voirie	Commune
16	BAYLE	B.136	1600	Accès château d'eau	Commune

LISTE DES ÉLÉMENTS DE PATRIMOINE				
N° du plan	Localisation	Parcelles	Désignation	Prescriptions
1	BOURG	D.172	Eglise Saint-Jacques	Soumis à permis de démolir au titre de l'article R421-28 du code de l'urbanisme
2	BOURG	D.92	Halle	
3	BOURG	D.197	Château	
4	BOURG	D.129 214 215 823 839	Couverts de la place	
5	L'ABBAYE	D.699	Abbaye	
6	SAINT-JEAN	C.1020	Fontaine	
7	GENDRES	B.451	Calvaire	
8	CASTIL	B.1386	Pigeonnier	
9	BARTHE CANUDE	B.1311	Calvaire	
10	PESCAY	ZB.18	Pigeonnier	
11	BOUROUILLANT	D.545	Pigeonnier	Soumis à l'article R.111-4 du code de l'Urbanisme
12	MURATS	B.624	Pigeonnier	
13	AL RESSEGUAIRE	A.1368	Puits	
14	BOURG	D.203	Pigeonnier	
15	SAINT-CASSIAN	A.1156	Ferme	
16	BOURG	D.305	Calvaire	
17	BOURG		Enceinte médiévale	
18	BOURG		Château fort	

LISTE DES BATIMENTS SUSCEPTIBLES DE CHANGER DE DESTINATION			Prescription
N° du plan	Localisation	Parcelle	Bâtiments agricoles susceptibles de changer de destination au titre du L.151-11 du code de l'urbanisme
1	SAINT-CASSIAN	A1155 et A1156	
2	BRETOUS	A1050	
3	AL RESSEGUAIRE	A754	
4	PETIGNOTS	A908	
5	PETIGNOTS	A908	
6	BOUROUILLANT	D542	
7	BORDENEUVE	B37	
8	CUTORS	B196	
9	DOURDILLES	B1364	
10	LAMBON	C480	
11	CARRETOU	C18	
12	PLAINE DE SAINT-JEAN	D654	
13	PESCAY	ZB17	
14	PLAINE DE VILLENEUVE	Z88	
15	PESCAY	ZB 41	
16	PESCAY	ZB 42	
17	PESCAY	ZB 43	
18	SAINT CASSIAN	A 1156	
19	SAINT CASSIAN	A 1156	
20	BEL AIR	D 1137	
21	CABANAYRE	B 247	
22	CABANAYRE	B 247	
23	BARIAS	A 151 et 1324	
24	LAMBON	C 1227	
25	CASTAGNE	C 77	

